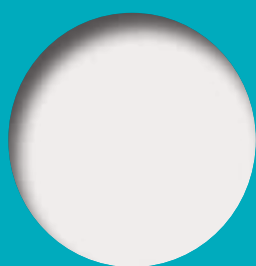




LORIENT 2030
DOCUMENT DE TRAVAIL

www.lorient-agglo.fr



I. La dynamique Lorient Bretagne Sud, un territoire d'équilibre.....	07
1. Un bassin de vie qui s'étend.....	08
2. Un réseau à renforcer avec la Bretagne Sud et la Bretagne.....	09
3. Des centralités préservées, un territoire de proximité.....	10
4. Une économie équilibrée entre productif et résidentiel.....	10
II. Lorient Agglomération, une aventure moderne, un territoire tourné vers l'avenir.....	11
5. Un territoire qui monte en qualification.....	13
6. Desserte, proximité et connexion.....	15
7. Des filières d'avenir basées sur un savoir-faire local.....	18
8. Préserver les ressources pour demain.....	21
III. Lorient Agglomération, une aventure humaine, un territoire à vivre.....	23
9. La trame verte et bleue, des espaces naturels préservés.....	24
10. Un besoin important de nouveaux logements.....	25
11. De nouveaux modes d'habiter.....	25
12. Se déplacer mieux et autrement.....	27
13. La culture et les événements.....	28
14. Vie sportive et événements.....	29
15. L'accès aux soins de qualité.....	29

LORIENT, UNE IDENTITÉ MARITIME SOURCE D'INNOVATIONS

Ville-port par excellence, Lorient s'est construite et développée autour de l'activité maritime qui constitue son identité première : aujourd'hui comme hier, cette ouverture sur le monde est source d'innovations, elle contribue au dynamisme et à la notoriété de la cité. Ancrée en Bretagne Sud, Lorient, fière de son identité bretonne et terre d'échanges par tradition, s'affirme la capitale mondiale de la culture celte avec le Festival interceltique. Depuis quelques années, elle affiche également sans complexe son identité de ville reconstruite et moderne, en revendiquant ce patrimoine du XX^e siècle dont la valorisation lui a permis d'obtenir le label « Ville d'art et d'histoire » en 2006.

Largement ouvert sur l'océan Atlantique, le territoire de Lorient Agglomération dispose d'une façade maritime d'une centaine de kilomètres de linéaire côtier très découpé, qui s'étire de l'embouchure de la Laïta à l'ouest, jusqu'à celle de la rivière d'Etel à l'est, et d'une rade de 1200 hectares protégée par l'île de Groix et la presqu'île de Gâvres. Une rade qui brasse eaux salées et eaux douces

venues du Scorff et du Blavet, deux fleuves côtiers enserrés dans des vallées profondes et encaissées. Cet ensemble mer, rade, vallées, constitue un territoire singulier caractérisé par l'imbrication de la terre et de l'eau, marqué par une riche palette de milieux naturels.

De cette géographie particulière est née, au XVII^e siècle, la ville de Lorient. Une création qui prend place alors au sein d'un territoire actif et prospère : Hennebont, située en fond d'estuaire du Blavet, clé d'un arrière-pays rural et riche, est un centre politique et administratif ainsi qu'un important carrefour commercial ; Plœmeur est l'une des plus vastes paroisses du diocèse de Vannes, Pont-Scorff une cité florissante grâce à la batellerie et la meunerie. Port-Louis, dynamique port de pêche et de commerce et place forte stratégique, a été choisi en 1664 pour accueillir le siège de la Compagnie des Indes orientales. Un choix qui signe l'acte de naissance de Lorient (lieu d'implantation des chantiers navals de la Compagnie) en même temps qu'il inaugure une ère de développement pour le territoire qui

l'entoure. La « jeune » histoire (à peine trois siècles et demi d'existence) de l'agglomération, devenue la troisième de Bretagne, pourrait être résumée en deux mots : (re)construction et innovation. Car, de l'essor au déclin des différentes Compagnies des Indes qui se sont succédées, de la destruction par les bombardements alliés pendant la Seconde Guerre mondiale à la crise économique des années 90, sans cesse, il lui a fallu se battre et inventer pour opérer de profondes mutations et se reconstruire. La reconversion de la base de sous-marins construite par les Allemands en nouveau quartier creuset de synergie entre entreprises, technologies et course au large, après le départ de la Marine nationale en 1997, est l'exemple le plus récent de cette permanente capacité à rebondir. Cette aventure humaine et moderne, portée par une constante innovation aussi bien technique que sociale (c'est ici que la première caisse d'allocations familiales a vu le jour en 1918), a forgé une mentalité particulière, un « esprit lorientais » mêlant sens de la communauté, combativité, ouverture et tradition d'accueil.



**LA DYNAMIQUE
LORIENT
BRETAGNE SUD,
UN TERRITOIRE
D'ÉQUILIBRE**

Mobilité des hommes et des entreprises, concentration, décentralisation, nouvelles coopérations entre communes et agglomérations, nouveaux horizons géographiques, besoins de proximité, de liens sociaux, de partages culturels, d'économie locale ou branchée sur les flux du marché mondial... Quel équilibre trouver entre ces différentes forces en mouvement au sein ou en périphérie de la Bretagne Sud ?

1. Un bassin de vie qui s'étend

L'extension des bassins de vie, par le jeu de la démographie, des déplacements, de l'attractivité commerciale... bouscule les limites administratives établies : la tendance est donc à la simplification de la carte intercommunale pour faire correspondre ces limites à l'espace « vécu » par les habitants. En janvier 2014, Lorient Agglomération et la Communauté de commune de la région de Plouay vont ainsi fusionner. Avec une intercommunalité de 25 communes et 204 500 habitants, la nouvelle agglomération se positionnera comme pôle structurant de la Bretagne Sud. Le besoin de proximité avec des lieux de citoyenneté, de service du quotidien et de convivialité devra rester présent dans un contexte de vieillissement relatif de la population et d'urbanisme plus dense : cet élargissement constituera donc un bénéfice pour tous s'il répond aux enjeux de cohérence et d'optimisation des interventions publiques ainsi que des solidarités entre territoires.

En 2030

- Pays et agglomération de 30 communes ne font plus qu'un
- Une nouvelle gouvernance est mise en place associant conseil des maires et conseil de développement dont le rôle est renforcé
- Des politiques publiques cohérentes et coordonnées qui laissent de la place aux solidarités territoriales et aux activités de proximité

NOTES

2. Un réseau à renforcer en Bretagne

Le sud de la Bretagne bénéficie d'une double dynamique qui en fait un espace géographique des plus attractifs en France : la présence du littoral (« halio-tropisme ») et la proximité des grandes villes que sont Brest, Nantes et Rennes. Dans ce contexte, Lorient a tout à gagner d'une coopération accrue avec les agglomérations de Quimper et Vannes pour peser en tant que territoire structuré fort de ses 930 000 habitants, soit 29% des bretons (population 2009 des 3 zones d'emploi).

La dynamique de réseau développée entre les aires urbaines, se joue à différents niveaux — Bretagne Sud et région - et évolue selon les projets et les thématiques. Les actions menées depuis une trentaine d'années pour préserver les espaces naturels et le littoral, ainsi que pour valoriser le patrimoine culturel, ont porté leurs fruits : le Pays de Lorient est une destination touristique prisée à l'échelle nationale et européenne.

Son ancrage en Bretagne Sud, riche de nombreux pôles touristiques majeurs, conforte cette attractivité. Au-delà de cette dynamique touristique, l'Agglomération entend poursuivre la coopération engagée avec les villes de Vannes et de Quimper, déjà marquée par l'importance des flux domicile/travail et domicile/études, par des liens entre les entreprises, ainsi que par des échanges liés aux fonctions métropolitaines de Lorient. Pour renforcer l'attractivité de la Bretagne Sud, il conviendra de continuer dans cette voie en veillant à améliorer les interconnexions entre réseaux de transport, et en coordonnant notamment les politiques économiques et foncières.

Au niveau régional, outre la mobilité résidentielle importante entre les différentes aires urbaines, s'est développé un solide réseau dans les domaines de la recherche, notamment au travers des pôles de compétitivité bretons créés en 2005-2006 : les pôles Valorial, Mer Bretagne et Images et Réseaux, ont permis de renforcer l'intensité des collaborations sur des projets innovants entre Lorient, Rennes et Brest.

En 2030

- L'aire métropolitaine de coopération Bretagne Sud est constituée
- Les échanges entre villes, entreprises et habitants sont facilités par un réseau de transport efficace, en jouant sur la complémentarité des modes et en favorisant l'intermodalité
- Les politiques économiques et foncières sont coordonnées
- La Bretagne Sud est une destination reconnue en Europe, propice à l'innovation et à la recherche
- Une communication et un marketing territorial communs sont développés

3. Des centralités préservées, un territoire de proximité

Le territoire s'organise autour d'une structure urbaine polycentrique qui permet aux habitants de trouver commerces, services et équipements à proximité de leur lieu de résidence. Cette organisation favorise la convivialité, facilite la vie quotidienne et limite les déplacements : à ce titre, les commerces de proximité participent autant à l'affirmation de l'identité des quartiers et au cadre de vie qu'au développement économique. Pourtant, au cours des trois dernières décennies, le commerce dans l'agglomération lorientaise, comme dans toutes les agglomérations, a connu d'importantes mutations : l'avènement du libre-service, l'émergence du « drive », l'utilisation massive de la voiture, ont conforté le succès des grandes surfaces commerciales implantées majoritairement en secteurs périphériques. Restaurer l'équilibre centre-ville/périphérie dans ce domaine est donc une priorité pour l'agglomération de demain : les « centralités commerciales » ne seront préservées qu'en régulant les périphéries, tout en favorisant « l'urbanité » de celles-ci (desserte en transports collectifs, qualité urbaine en mettant l'accent sur les formats et l'aspect du bâti, les espaces publics...).

La tendance à l'étalement urbain pourrait elle aussi remettre en cause cet atout de proximité, ainsi que l'identité des communes. Le développement urbain futur devra donc s'appuyer sur les centres villes et les centres bourgs, en donnant la priorité au renforcement des secteurs urbanisés (renouvellement et réhabilita-

tion du parc existant), et en limitant l'urbanisation dispersée. Les structures urbaines étant ainsi confortées, chaque commune pourra préserver son identité et sa centralité en matière d'équipements. Une gestion plus économe de l'espace permettra également de maintenir la trame verte entre les communes de façon à préserver la proximité des habitants avec ces espaces naturels.

4. Une économie équilibrée entre productif et résidentiel

L'économie du territoire de Lorient Agglomération repose sur trois piliers que sont le pôle urbain, l'industrie et la mer.

Le pôle urbain lorientais, 3^e agglomération de Bretagne, concentre la majeure partie des activités commerciales et administratives. Le besoin de logements pour les habitants génère une activité de construction importante bien qu'elle soit soumise aux aléas de la conjoncture. Cette activité représente environ 9 000 emplois.

L'industrie et les technologies incluent des industries agroalimentaires (Nutrea, Socialys, Lorco) et des industries dans les secteurs mécanique, électronique (Laudren) et informatique. Si l'agglomération lorientaise n'est pas un « bassin industriel », elle conserve cependant un tissu diversifié d'industries qui représente encore 15 % des emplois et génère une importante activité de services ainsi que de recherche et développement.

La maritimité, enfin, représente avec les ports de pêche et de commerce, les chantiers navals, le nautisme et le tourisme, plus de 13 % des emplois et le quart des grandes entreprises dont DCNS, la base aéronavale de Lann Bihoué et Fusco.

En 2030

- Un « retour aux centres » d'une population aspirant à trouver davantage de proximité, de lien social, de lieux culturels et associatifs, de commerces
- De nouveaux comportements d'achats et de consommation : commerce hybride (ecommerce, commerce traditionnel), commerces « raisonnés », bars associatifs...
- L'aspiration à la « slow life »

NOTES



**LORIENT
AGGLOMÉRATION,
UNE AVENTURE
MODERNE,
UN TERRITOIRE
TOURNÉ VERS
L'AVENIR**

Envisager l'avenir avec confiance suppose d'identifier les moteurs de l'économie de demain, c'est-à-dire encourager le développement de certaines filières – comme le nautisme – et préparer les secteurs traditionnels à s'adapter aux nouvelles normes. Par ailleurs, la grande vitesse ferroviaire, avec une accessibilité aérienne améliorée, la présence d'un port maritime, sans oublier les communications numériques, contribueront à donner à l'agglomération lorientaise toutes les chances de bien se connecter au monde. L'ambition de l'Agglomération est d'assurer la viabilité de son développement en préservant les ressources, naturelles et énergétiques notamment, mais aussi humaines grâce à une population qui monte en qualification et qui s'adapte, par une formation permanente, aux mutations à venir.

8 576

étudiants (4 700
sur le campus de Lorient)

427

enseignants et
enseignants-chercheurs

93

diplômes proposés
de la licence au doctorat

11

laboratoires et centres de transferts

388

emplois dans les labos et centres
d'innovation

NOTES

5. Un territoire qui monte en qualification

L'attractivité d'un territoire repose aussi sur la qualité de son offre de formations et les compétences de sa main d'œuvre. Celle de l'agglomération lorientaise peut s'appuyer sur la présence de l'Université de Bretagne Sud, d'une école d'ingénieurs, de lycées d'enseignement général, technique et professionnel, de centres de formation des apprentis et d'organismes de formation continue, qui contribuent à la performance de son tissu économique.

A. L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE SUD

Précédée par l'ouverture d'un IUT en 1975, la création de l'Université de Bretagne Sud répartie sur trois sites (Lorient, Vannes et Pontivy) en 1995, a joué un rôle déterminant dans le développement du territoire. Malgré une taille qui reste modeste par rapport à ses voisines bretonnes de Nantes, Rennes et Brest, elle affiche une belle réussite, notamment à travers son excellent taux d'insertion, les contrats de recherche et les nombreux échanges qu'elle entretient avec les entreprises et les organismes de développement. Elle participe également à la diversification de l'agglomération de Lorient grâce notamment au croisement de filières tel que l'aéronautique, la pêche et les énergies maritimes.

B. LES LABORATOIRES DE RECHERCHE

Parfaitement en phase avec le tissu économique du territoire, les dix laboratoires de recherche de l'université travaillent étroitement avec les entreprises et collaborent avec les acteurs de la recherche et de l'innovation, l'Agence d'urbanisme et de développement (Audelor), Lorient technopole innovation, Ifremer, Id Mer... Les laboratoires Limat B (ingénierie des matériaux) et Lab-

STICC (communication et langage) comptent parmi les réussites de cette recherche publique. Leur démarche s'organise autour de la mise en œuvre de trois pôles : Math-STIC (mathématique, électronique, informatique), TMV (technologie-matière-vivant) et MIIG (mer internationalisation innovation et gouvernance). Ils participent également activement aux pôles de compétitivité (Mer, Images et réseaux, Valorial, Automobile haut de gamme) ainsi qu'aux clusters morbihannais.

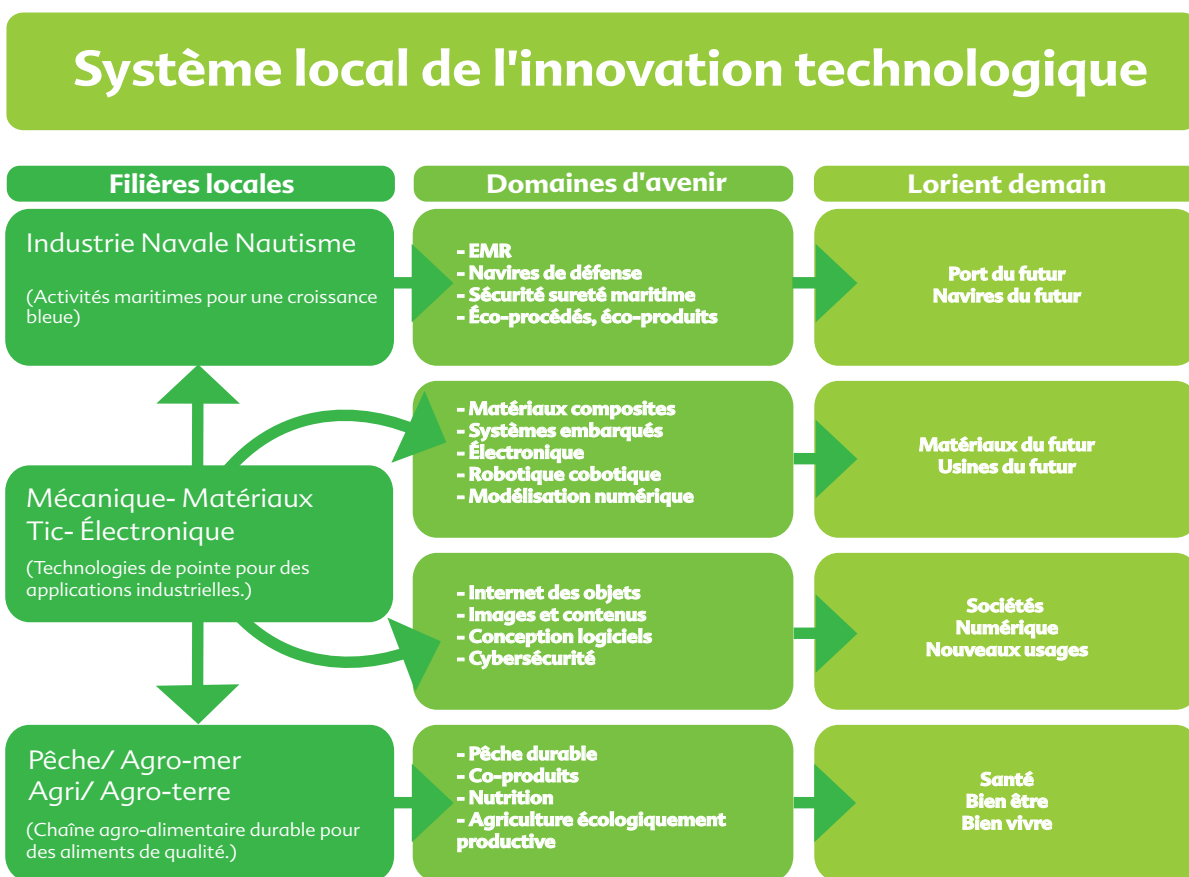
C. UNE POPULATION DE PLUS EN PLUS QUALIFIÉE, UN TISSU ÉCONOMIQUE INNOVANT

Le niveau de la population du territoire s'est élevé ces dernières années : le nombre de bacheliers et de titulaires de diplômes universitaires a progressé de 40 % en 9 ans, l'offre de formation s'est enrichie avec plus de 20 bacs pro, plus de 20 BTS, 18 licences professionnelles et 18 masters (bac + 5). Une progression qui se traduit également dans les fonctions exercées puisque le nombre de cadres est en nette augmentation (+ 34 %) et que le nombre de cadres de conception recherche ou prestations intellectuelles a doublé.

Pour anticiper l'avenir, développer de nouvelles compétences, être compétitives, les entreprises doivent jouer la carte de l'innovation, cette dernière dépassant le cadre des seuls secteurs dits innovants, tels que l'électronique, l'industrie pharmaceutique, l'audiovisuel, l'ingénierie et le numérique. Le nautisme, la pêche, l'agriculture, la construction et la réparation navale sont ainsi également concernés : toutes ces filières, bien représentées dans l'agglomération, innovent pour assurer leur développement. À titre d'exemples, les navires de pêche du futur, les matériels de détection, l'électronique embarquée, les énergies marines renouvelables, constituent des domaines d'avenir pour la filière navale. La pêche doit s'adapter aux exigences d'un marché mondialisé et aux comportements

des consommateurs en changeant les techniques de pêche et en diversifiant ses débouchés dans les domaines de la biotechnologie, de la santé, de la nutrition humaine et animale. Lorient doit devenir une place industrielle et commerciale de premier plan pour les produits de la mer.

Ces filières, identifiées comme relevant d'un système local de l'innovation, sont toutes porteuses de domaines d'avenir pour le territoire de Lorient Agglomération (voir schéma).



NOTES

6. Desserte, proximité et connexion

A. LA GRANDE VITESSE FERROVIAIRE ARRIVE À LORIENT

Le projet Bretagne à grande vitesse (BGV), projet ferroviaire le plus important que la région ait connu depuis l'arrivée du TGV Atlantique en 1989, a pour objectif annoncé de mettre Brest et Quimper à 3 heures de Paris. Il constitue une formidable opportunité en termes d'accessibilité et de développement pour le territoire de Lorient Agglomération qui sera alors à 2h40 en 2016 de la capitale (soit un gain de temps de près d'une heure). Dix villes, dont Lorient, ont été désignées pour être accompagnées dans la transformation de leur gare en pôles d'échanges multimodaux (PEM), afin d'accueillir les passagers attendus et de permettre la diffusion de l'effet grande vitesse ferroviaire à l'ensemble des territoires de la Bretagne. Le PEM de Lorient sera desservi par les TGV dans le cadre du projet BGV, et par le réseau TER dont la fréquentation ne cesse de croître. Tournés vers le centre-ville, la gare et le PEM constitueront le cœur du réseau de bus urbains. La transformation de la gare et du quartier qui l'entoure est le projet urbain majeur de l'agglomération de Lorient pour les deux décennies à venir : la zone d'aménagement concerté s'étend sur plus de 15 hectares et programme un développement important de bureaux, de commerces et de logements.

B. L'ACCESSIBILITÉ AÉRIENNE AMÉLIORÉE

L'aéroport de Lorient Bretagne Sud, situé dans la base aéronavale de Lann Bihoué, permet grâce à des liaisons rapides vers Orly-Ouest et Paris (1 heure) des correspondances avec les grandes métropoles françaises et des liaisons internationales. Il permet également des liaisons avec le hub de Lyon, ce qui assure un accès aux villes

2,5 millions
de voyageurs
en 2020 en gare
TGV de Lorient
(un million
aujourd'hui)

100 000 m²
de surface
de plancher
construits à
terme autour du
pôle d'échanges
de la gare TGV
de Lorient

européennes avant 10h le matin. À l'avenir, des évolutions majeures modifieront les conditions de l'accessibilité aérienne de l'agglomération de Lorient, et plus généralement de la Bretagne Sud. La desserte TGV notamment, va améliorer l'accès à Paris ainsi qu'aux aéroports de la capitale, tandis que l'aménagement de l'aéroport international de Notre-Dame-des-Landes, situé à 150 kilomètres, devrait intégrer l'agglomération lorientaise dans sa « zone de chalandise ». Dans ce contexte en pleine évolution, la chance de Lorient est de bénéficier d'une base aérienne, civile et militaire, dont l'avenir est conforté.

Pour de nombreuses entreprises locales tournées vers les marchés nationaux et européens, ainsi que pour les professionnels du tourisme et les habitants, la présence d'une plateforme aéroportuaire en Bretagne Sud, complémentaire des aéroports de Nantes et de Brest et bien reliée aux aéroports internationaux, représente un atout qu'il faut préserver.

C. L'ARRIVÉE DU TRÈS HAUT DÉBIT

Télévision en haute définition et en multi-flux, vidéo à la demande, visioconférence, télétravail, partage de fichiers extrêmement lourds sans ralentissement ni interruption, dématérialisation du commerce, domotique... l'arrivée du très haut débit favorise l'émergence de nouveaux usages, tant pour les particuliers que pour les professionnels. Les réseaux numériques sont désormais des facteurs majeurs de l'attractivité d'un territoire. Dans le cadre de la stratégie bretonne du très haut débit pour tous, Lorient Agglomération a lancé un programme de coopération avec France Telecom et Orange afin de déployer la fibre optique, et avec elle, le très haut débit sur son territoire. Engagé sur Lorient et Lanester en 2013, ce programme prévoit de se poursuivre sur Plœmeur en 2014 puis sur les autres communes en 2015. France Telecom a pris l'engagement d'une couverture à 100 % (foyers, entreprises et services publics) dans les 5 ans qui suivront.

D. LORIENT, VILLE-PORT

La rade de Lorient est un lieu unique en Bretagne Sud. Situé à l'interface des milieux maritime et terrestre, cet espace a toujours été pour le territoire synonyme de travail et de développement économique. Son accessibilité nécessite une gestion différenciée des sédiments issus des dragages (clapage en mer des sédiments sains ou stockage et traitement à terre des sédiments pollués).

Deuxième port de pêche de France avec 80 000 tonnes de produits de la mer traités, deuxième port de commerce de Bretagne avec 2,6 millions de tonnes de marchandises transitant par les quais, pôle national de la construction et réparation navale, et depuis quelques années, première place européenne pour la course au large, l'espace portuaire lorientais constitue un atout économique essentiel du territoire. Rendu accessible aux navires dits Panamax, le port de Lorient est connecté aux grandes infrastructures routières et potentiellement ferroviaires. Un développement significatif du fret ferroviaire, intégré dans une chaîne logistique, est en effet possible dans les années à venir. De même, les liaisons maritimes à courte distance, lorsque les conditions de leur viabilité économique seront réunies, constitueront des opportunités dont pourra se saisir le port de Lorient.

Dans une économie mondialisée, où la capacité des territoires à innover est primordiale, les villes portuaires doivent poursuivre leur développement en intégrant la concurrence, l'évolution des réglementations, la gestion des risques. Dans ce contexte, l'appui des politiques économiques locales et régionales prend tout son sens : les différents investissements publics viennent conforter et appuyer les mutations économiques et spatiales nécessaires au développement des ports situés en cœur d'agglomération. La mutation des acteurs, l'émergence de nouvelles filières (énergies marines renouvelables, pêche durable, course au large...) demandent au territoire une capacité d'adaptation permanente dans un espace contraint, sensible et réglementé.

NOTES

Les investissements réalisés (apportement pétrolier, pôle industrialo-portuaire de la rive gauche du Scorff, anneau de réparation navale, nouvelles criées du port de pêche, requalification de la base de sous-marins...) et à venir (port à sec, forme de radoub n°2, extension de ports de plaisance, modernisation des infrastructures du port de pêche), doivent permettre à l'agglomération lorientaise de maintenir son capital portuaire diversifié, tout en assurant un potentiel de développement économique stratégique.

Au-delà des investissements, il faut prendre en considération un facteur clé, celui de l'acceptation et de l'appropriation des Lorientais de leurs ports : développer les points de convergence, de connaissance et de partage d'espace entre les ports et la ville, contribue et contribuera à entretenir l'identité maritime du territoire. Cette équation complexe, qui doit permettre d'intégrer un espace productif prégnant tout en garantissant une qualité de vie optimale aux habitants, conduira naturellement à travailler sur cette notion pleine de perspective, de « port du futur ».

En 2030

- Le port de Lorient, modernisé, devient port de référence pour l'accueil des navires de moyenne taille et joue la complémentarité avec les autres ports bretons, Brest et Saint-Malo
- Les « autoroutes de la mer » sont nées et permettent des liaisons maritimes entre les principaux ports de l'Ouest
- Lorient est désormais située à moins de trois heures en train de Paris avec plus de 10 allers retours par jour
- L'effet TGV profite notamment aux entreprises et au tourisme d'affaires
- Le « TERGV » est le mode de transport privilégié des Lorientais pour se rendre à Paris et dans toutes les villes importantes de Bretagne
- Grâce à la bonne articulation entre les aéroports de Lorient Bretagne Sud, de Nantes Notre-Dame-des-Landes, de Paris et de Lyon, Lorient est accessible en moins de quatre heures de toutes les capitales d'Europe

80 000 tde produits de la mer
traités /an**3 000**emplois directs
et indirects**270**

entreprises

1 500emplois directs et
indirects dans l'activité
conchylicoleLe Comité
départemental
des pêches maritimes
et des élevages marins,
c'est :**700**

marins

150

navires

En 2030Le port de pêche de Lorient conforte sa place
commerciale et logistique prépondérante sur
la façade Atlantique et s'affirme comme le
garant d'une pêche durable et responsable.**7. Des filières d'avenir
basées sur un
savoir-faire local****A. LA PÊCHE ET LES
PRODUITS DE LA MER**

Artisanale ou issue des grands armateurs, la pêche est au cœur de l'identité de l'agglomération lorientaise. Le port de Lorient Keroman, première plateforme nationale de négoce, de transformation et de distribution, est le deuxième port de pêche français après celui de Boulogne-sur-Mer pour le tonnage de poisson transitant sous criée. Il est au centre d'une filière dynamique qui fait appel à de multiples activités : entreprises de transformation (trois d'entre elles dépassent les 100 salariés), sociétés de négoce pour les produits stabilisés, outils logistiques pour les produits frais (mareyage, gare à marée, transport spécialisé). Sur cette filière viennent se greffer un pôle de recherche sur les techniques de pêche (antenne de l'Ifremer), un centre de transfert de technologies (ID-Mer), et de nombreuses formations aux métiers de la mer. Afin de faire face aux nouvelles exigences économiques et écologiques, le port de Lorient Keroman a restructuré son activité (les armements, notamment, ont opéré leurs mutations) et il s'est modernisé. Les activités à forte valeur ajoutée, telle la pêche au filet respectueuse de la ressource, se sont développées. Dans un contexte difficile, et alors que de nouvelles règles européennes sont discutées à Strasbourg, les acteurs de la filière se mobilisent à Lorient pour défendre leur outil de travail. En témoigne la création de la structure Blue Fish à l'initiative des ports de Lorient et de Boulogne : cette association de promotion de la pêche durable et responsable fédère les acteurs de la filière en Europe, professionnels et industriels, organismes d'enseignement et de recherche, ONG, associations et structures de gestion portuaire, institutions publiques.

NOTES

B. L'AGRICULTURE PRODUCTIVE ET L'AGROALIMENTAIRE

L'interpénétration des espaces urbains et agricoles est l'une des caractéristiques du Pays de Lorient où l'agriculture reste cependant dynamique et joue un rôle important dans la structuration du territoire et des paysages. Les évolutions récentes ont conduit à la diminution du nombre des exploitations et de la surface agricole utile (SAU), mais la surface cultivée par les agriculteurs s'est accrue en raison, notamment, du développement des formes sociétaires (GAEC, EARL). La production animale (laitière essentiellement) est prédominante même si les cultures végétales sont partout présentes. Le poids de l'agriculture dans l'économie locale est non négligeable : elle soutient en effet une industrie agroalimentaire (hors produits de la mer) qui figure parmi les points forts de l'agglomération, avec des entreprises telles que Socalys (abattage et découpe de volailles), Triskell (charcuterie salaison), Minerve (conserverie), Lorco-Kergall (laiterie), Even NA (aliments pour bétail). Elle génère également une activité induite importante puisqu'une part de la logistique agricole s'appuie sur le port de commerce de Lorient dont 37 % du trafic est lié à l'importation de produits d'alimentation animale. L'enjeu pour les années à venir est donc de préserver les zones agricoles et de maintenir l'équilibre ville-campagne. La vente en circuits courts, en favorisant la mise en place d'une filière alimentaire locale, constitue une voie d'avenir pour l'agriculture périurbaine et les initiatives qui se multiplient dans ce domaine contribuent au développement de ce système (intégration de produits locaux dans les menus des cantines scolaires, création de marchés de producteurs locaux...). L'agriculture du Pays de Lorient est une composante économique à part entière. Tournée vers les marchés mondiaux, elle bénéficie aussi d'un débouché local et de proximité non négligeable. Ce secteur de l'économie lorientaise s'est considérablement transformé pour se moderniser et conquérir de nouveaux marchés. Qu'en sera-t-il demain, alors que la demande

alimentaire mondiale va croissant ? Les agriculteurs du territoire devront également répondre aux enjeux environnementaux et sociaux en proposant des produits locaux de qualité et des modes de production respectueux des ressources.

35 686 ha

de surface agricole utile
(45 % de la surface totale
du Pays de Lorient)

700

exploitations qui emploient :

1 200

emplois directs

20 %

des agriculteurs pratiquent
la vente en circuits courts

38

exploitations en bio soit :

950 ha

(2,7 % de la SAU)

2 000

emplois salariés dans l'agroalimentaire

En 2030

- Un foncier agricole protégé durablement et un espace agricole valorisé, partie intégrante d'une stratégie d'aménagement
- Une agriculture écologiquement productive de qualité, tournée vers les marchés extérieurs, à l'écoute des nouveaux besoins
- Une filière alimentaire locale appuyée sur des circuits courts

CONSTRUCTION NAVALE :

2 700

emplois

DCNS LORIENT :

46 harépartis sur Lorient et
Lanester /**2 000**collaborateurs
(1^{er} employeur industriel
du Morbihan,
1^{er} employeur privé sur
l'agglomération)

RÉPARATION NAVALE :

Anneau de Keroman,

27 ha / 650emplois directs et
indirects

NAUTISME :

54entreprises en lien direct
avec la course au large /
CA de 57 millions d'euros /
600 emplois**C. LA CONSTRUCTION
ET LA RÉPARATION NAVALE,
LE NAUTISME**

La construction navale a connu une crise sévère à la fin des années 90 qui a provoqué la fermeture d'entreprises et la perte de nombreux emplois. Depuis, elle s'est restructurée et diversifiée autour de trois activités, militaire, civile et nautique, considérées comme moteurs et identifiants de l'économie de l'agglomération de Lorient. Elle est aujourd'hui multisite et structurée en réseau regroupant les acteurs locaux de filières différentes comme la construction navale, les énergies marines et les matériaux composites, pour développer des projets industriels et scientifiques communs. Elle s'est enrichie d'un pôle d'ingénierie navale de dimension nationale avec DCN Ingénierie. Sur le site de Lorient, le groupe DCNS est engagé jusqu'en 2020 dans le programme FREMM qui prévoit la construction de 12 frégates multimission (11 pour la Marine nationale, une pour le Maroc).

Dans le domaine de la réparation navale, l'anneau de Keroman est, depuis 2002, un atout majeur pour faire face à la concurrence des autres ports bretons : il est aujourd'hui doté d'un élévateur pour navires de grande taille (650 tonnes) qui figure parmi les plus puissants d'Europe. Les différents acteurs de la réparation navale se sont fédérés pour dynamiser ce secteur : aujourd'hui, une trentaine d'entreprises sont rassemblées et sont désormais en mesure de peser efficacement sur les choix d'avenir de la filière. En s'appuyant sur les compétences locales et le potentiel du site, idéalement placé au cœur de la « sailing valley » bretonne, Lorient a fait le choix du nautisme et de la course au large. Avec la reconversion de la base de sous-marins, l'implantation d'un pôle nautique regroupant un village d'entreprises spécialisées dont certaines sont leaders sur leur marché (Plastimo, Lorima, Karver...), un pôle course au large et l'extension des ports de plaisance, une réelle attractivité s'est développée autour de l'industrie nautique. L'ancienne base de sous-marins est devenue le port d'attache et le centre d'entraînement de 70 équipes dont six grandes écuries de course au large (Groupama, Banque Populaire, Virbac Paprec...). Lorient, qui accueille de nombreux événements de dimension internationale (Solitaire

NOTES

du Figaro, Volvo Ocean Race, Tour de France à la Voile...) s'affirme désormais comme « la » référence nautique en Europe du Nord.

D. LE TOURISME

Le tourisme constitue l'un des « réservoirs » du développement économique de Lorient Agglomération. Si le secteur s'appuie essentiellement sur une clientèle ayant des attaches locales et majoritairement originaire du grand Ouest et de la région parisienne, il peut aussi compter sur un nombre important de visiteurs étrangers (Britanniques, Allemands, Belges et Hollandais). Une clientèle qui s'oriente prioritairement vers les atouts géographiques du territoire (mer et nature), mais s'intéresse de plus en plus au patrimoine culturel et historique. En complément des locomotives touristiques que sont l'île de Groix, la citadelle de Port-Louis, la Cité de la Voile Éric Tabarly et le pôle course au large (pour lesquels Lorient a reçu en 2011 le prix accessit « destination touristique européenne d'excellence »), le zoo de Pont-Scorff et le festival Interceltique, se développent de nouveaux produits, comme le tourisme « industriel » et le tourisme rural. L'attractivité touristique de l'agglomération lorientaise se trouve également renforcée par la proximité de nombreux sites renommés, tels Belle-Île, la presqu'île de Quiberon, les mégalithes de Carnac, le golfe du Morbihan, le Pays de Cornouaille... Le tourisme d'affaires, structuré autour du palais des congrès et du parc des expositions de Lorient où sont organisés des événements (congrès, séminaires) qui peuvent être de dimension nationale voire internationale, crée d'importantes retombées économiques pour le Pays de Lorient. Il est aujourd'hui à la fois un secteur d'activité porteur et un bon vecteur d'image.

Le tourisme représente :

7 %

du PIB du Pays de Lorient

2 400

emplois en moyenne à l'année

3 800

emplois en haute saison

Pour se fixer de nouvelles ambitions sur le secteur de l'économie touristique, Lorient Agglomération s'est dotée en 2013 d'un schéma de développement touristique. Il dresse des perspectives pour optimiser le potentiel du territoire en la matière, notamment par une mise en lien efficace des acteurs, des sites et des produits pour accroître la valeur ajoutée du tourisme dans l'économie locale. Ce schéma vise également à définir une meilleure qualification de l'offre du territoire afin d'étendre les périodes de fréquentation à l'ensemble de l'année et un positionnement touristique du territoire différenciant et reconnu.

8. Préserver les ressources pour demain

A. L'AGENDA 21 ET LE PLAN CLIMAT

Dès 2000, Lorient Agglomération affirmait sa volonté d'un développement durable, solidaire et équilibré du territoire, concrétisée par la mise en œuvre, de 2002 à 2007, d'une Charte pour l'environnement et le développement durable. Elle sera la première collectivité bretonne à voir son engagement récompensé lors de la première édition nationale des Rubans du développement durable en 2003. Une distinction qui lui a été renouvelée en 2012, après le vote de son Agenda 21, élaboré conjointement avec le Plan climat-énergie du territoire, deux programmes d'actions visant à intégrer les enjeux liés aux changements climatiques à chaque politique sectorielle relevant de sa compétence.

B. GESTION DES DECHETS : UNE POLITIQUE AMBITIEUSE

Jeter moins, améliorer le tri et la collecte, traiter mieux sans nuisance pour l'environnement : la politique de gestion et de prévention des déchets menée par l'Agglomération dès le début des années 2000 porte ses fruits. Collecte séparée des biodéchets pour les habitants avec production d'un compost certifié bio, modernisation des équipements (en particulier des déchetteries), construction d'une unité de traitement biologique permettant de réduire de 40 % le volume des déchets enfouis, implantation d'un centre de stockage des déchets

En 2030

- L'économie maritime se développe et se diversifie : EMR, navire du futur, R&D testée sur les bateaux de course
- Un tourisme ludique et diversifié, accessible et responsable

ultimes stabilisés, développement de filières de revalorisation (recyclerie), nombreuses campagnes de sensibilisation et d'information destinées aux particuliers et aux professionnels... sont autant d'outils innovants plaçant l'agglomération lorientaise parmi les territoires français les plus ambitieux en la matière.

C. GESTION DE L'EAU : UNE APPROCHE COORDONNÉE

Depuis le 1^{er} janvier 2012, Lorient Agglomération gère la production et distribution d'eau potable et le traitement des eaux usées des 19 communes : la création de ce grand service public, qui comprend également la gestion intégrée des eaux avec la protection des eaux de rivières et de surface, permet d'agir globalement sur la bonne qualité écologique des eaux et des milieux aquatiques de l'ensemble du territoire et répond ainsi aux enjeux environnementaux et de santé. Cette nouvelle compétence répond aussi à des enjeux sociaux, puisqu'elle conduit à une plus grande maîtrise de l'évolution des tarifs pour les usagers, l'objectif étant de tendre vers un tarif unique de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de l'agglomération. Cette nouvelle approche coordonnée de la politique de l'eau établit ainsi une meilleure cohérence territoriale et permet à la collectivité de se doter de nouveaux outils de gouvernance, d'expertise et de conseil afin de mieux envisager l'avenir.

D. PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES

Pour faire face aux exigences liées à leur production ainsi qu'aux règles d'épandage, les exploitations agricoles ont d'importants besoins fonciers. Elles sont cependant confrontées à une forte pression foncière due à l'étalement urbain et à la proximité du littoral, qui menace leur viabilité. L'activité agricole a ainsi reculé dans les communes les plus urbanisées autour de la rade, tandis que dans le secteur rural, le mitage et le développement des villages contribuent à enclaver les espaces agricoles. Malgré ce contexte difficile, exploitants et populations urbaines entretiennent des rapports de bon voisinage et parviennent à instaurer un véritable dialogue. La politique de gestion économe de l'espace menée sur le territoire en concertation avec les milieux agricoles, permettra de pérenniser une agriculture dynamique

en améliorant la sécurité foncière des exploitations, en évitant leur démembrement et en maintenant des espaces agricoles suffisamment vastes et homogènes.

E. ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

L'augmentation inéluctable des prix de l'énergie, liée à la demande mondiale et aux enjeux de changement climatique, représente pour les ménages et les entreprises un surcoût qu'il faut impérativement maîtriser. Calculé à l'échelle de l'agglomération de Lorient, ce surcoût a représenté 90 millions d'euros supplémentaires sur les quatre dernières années (2009-2012), soit 250 euros par ménage et 300 euros par automobile. En plus de lutter contre la précarité énergétique des ménages les plus touchés, le territoire s'est d'ores et déjà engagé à réduire de 20 % les consommations d'énergie d'ici 2020, en s'appuyant sur des actions de « sobriété énergétique » et « d'efficacité énergétique », celles-ci visant à maîtriser la demande en énergie. Plus largement, Lorient Agglomération veut parvenir à assurer la transition énergétique du territoire à l'horizon 2030, en optimisant le rapport entre la consommation et la production locale d'énergie. Cette transition vise à passer du « tout énergies fossiles » (généralement importées) / électricité nucléaire, à une solution « mixte » incluant désormais les énergies renouvelables produites localement (aujourd'hui seulement 2,5 % des besoins sont couverts localement, essentiellement grâce au bois — bois bûche et chaufferie collective — dont le développement est par ailleurs prometteur).

La « boucle énergétique locale », introduite récemment par la Région Bretagne, a pour objectif de mettre en réseau les acteurs du domaine de l'énergie afin de développer un savoir-faire local et ainsi, de répondre à cette ambition. À côté des technologies déjà diffusées ou possibles techniquement (photovoltaïque, bio méthanisation), le développement de l'éolien en mer fait figure de projet phare pour l'avenir énergétique de l'agglomération lorientaise et du pays tout entier : le projet baptisé Winflo, qui réunit des industriels majeurs des secteurs naval et éolien (DCNS, Vergnet, Nass et Wind) et des organismes de recherche (Ifremer, ENSTA Bretagne), vise à installer à titre expérimental au sud-est de l'île de Groix, un parc d'éoliennes flottantes, une technologie unique en son genre et particulièrement adaptée aux conditions géographiques locales.

NOTES

En 2030

- Lorient Agglomération se positionne comme chef de file pour le développement durable
- La qualité de l'eau est satisfaisante sur toutes les masses d'eau présentes sur le territoire
- Recyclage, valorisation, chasse au gaspillage : vers le zéro déchet ?
- Un bouquet énergétique local pour un territoire plus sobre et plus autonome



**LORIENT,
AGGLOMÉRATION,
UNE AVENTURE
HUMAINE,
UN TERRITOIRE
À VIVRE**

Le territoire de Lorient Agglomération offre à ses habitants, aux touristes, aux visiteurs un éventail de sites, de lieux, de quartiers, de villes et de villages qui répond à une large gamme de mode de vie et d'envie. C'est bien sûr un territoire breton, qui réunit l'Argoat à l'Armor. Mais c'est aussi une collectivité qui peut s'enorgueillir de la qualité particulière des liens humains qui unissent ses habitants, des liens forgés notamment par une histoire industrielle, urbaine et sociale unique. Envisager l'avenir, c'est donc aussi conserver pour l'agglomération lorientaise ce qui fait sa force et sa fierté : préserver les ressources et le littoral tout en l'ouvrant au plus grand nombre, se montrer attractive tout en offrant une qualité résidentielle accessible à tous, créer l'évènement, rayonner et en même temps favoriser un environnement culturel, sportif et associatif au service du bien-être de tous.

9. La trame verte et bleue, des espaces naturels préservés

Le territoire est caractérisé par la diversité des milieux naturels et paysagers étendus sur près de 30 % de sa surface. Une diversité qui se traduit par une grande richesse écologique (landes et étangs littoraux, vasières, dunes, rivières...) que différents dispositifs réglementaires protègent à l'échelle européenne, nationale, régionale, départementale. À l'échelle locale, la « trame verte et bleue » (véritables « corridors écologiques » permettant la libre circulation des animaux et des plantes entre différents écosystèmes ainsi que les échanges indispensables au maintien de la biodiversité) est désormais intégrée directement dans les documents d'urbanisme, parmi lesquels le Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Depuis une trentaine d'années, de nombreux sites naturels ont été acquis par l'Agglomération, le Conservatoire du littoral et le Conseil général, dans le but de les préserver et de les aménager pour accueillir le public. La mer et l'eau sont en effet des atouts pour l'agglomération lorientaise, mais les espaces maritimes et côtiers sont le support d'activités multiples et parfois contradictoires : loisirs, plaisance, pêche, activité économique et portuaire, et demain, énergies marines. Sans intervention locale, une multiplication des conflits est à craindre alors que les espaces côtiers sont aussi fragiles que précieux.

Une politique intégrée de la zone côtière est donc née, avec pour objectif de permettre un développement de toutes les activités liées à la mer pour le bénéfice de l'ensemble des communes du territoire de Lorient Agglomération.

Enfin, les incertitudes et les risques quant aux effets du changement climatique obligent à se prémunir des aléas puisque les études menées depuis de nombreuses années montrent que le littoral de Lorient Agglomération (132 kilomètres de côtes) est soumis aux risques d'érosion du trait de côte et de submersions marines sur certains secteurs arrière-littoraux. Au regard de ces phénomènes et pour définir une politique globale pensée à l'échelle du bassin de risque, Lorient Agglomération s'est engagée depuis 2011 dans la mise en œuvre d'un programme d'actions de préventions des inondations du littoral (PAPI), un des premiers à voir le jour à l'échelle nationale.

En 2030

- La nature est présente partout, y compris en ville, dans les espaces habités et les zones d'activités, pour le bénéfice de tous
- La mer et les côtes font l'objet d'une politique locale spécifique

NOTES

10. Un besoin important de nouveaux logements

A. DÉMOGRAPHIE ET TENDANCES

Selon le scénario « central » établi par l'INSEE pour les 30 prochaines années, la population du Pays de Lorient devrait continuer de croître, pour atteindre 243 000 habitants en 2040, celle de la zone d'emploi de Lorient (soit 60 communes) 310 000 habitants.

Compte tenu des évolutions observées aujourd'hui - vieillissement de la population, diminution de la part de jeunes de moins de 20 ans, diminution de la taille des ménages, déficit de la tranche d'âge 20-30 ans - l'objectif pour l'horizon 2020-2030 est clair : attirer des jeunes, jeunes actifs et familles. C'est l'intérêt des communes dont la dynamique est tirée par la présence de jeunes ménages avec enfants, comme celui des entreprises dont les besoins de recrutement devront compenser les conséquences de l'augmentation des départs à la retraite.

Pour cela, le territoire peut faire valoir ses atouts : un cadre de vie agréable, des équipements scolaires, universitaires, culturels, sportifs et de santé en nombre et de qualité, une offre d'activités importante et diversifiée, la proximité des bassins d'emploi de Quimper et de Vannes.

B. DES LOGEMENTS PLUS ACCESSIBLES

Attirer de nouveaux ménages, notamment des familles, et les fidéliser en leur offrant un parcours résidentiel complet à coût abordable (location/accession), constitue l'un des défis de l'agglomération de demain : Lorient Agglomération s'est ainsi engagée à construire 1 000 logements par an pour atteindre un objectif de 200 000 habitants en 2020 (sur le territoire actuel des 19 communes). Il faudra également prendre en compte dans les années à venir les besoins d'une population vieillissante, et y répondre en créant des résidences services pour les seniors, en développant la construction d'établissements de type EHPA et EHPAD (36 sont actuellement implantés sur le territoire, représentant 2 400 places) ainsi que de logements neufs adaptés ou adaptables. Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, l'adaptation des logements publics et privés sera nécessaire. Attirer les jeunes en leur permettant de se loger, no-

tamment dans les centres villes et les centres bourgs, grâce à une offre de petits logements à coût abordable, contribuera à compenser le « creux » observé dans la tranche d'âge des 19-25 ans, creux qui devrait s'accroître dans les trois prochaines décennies.

En 2030

L'agglomération de Lorient est une destination appréciée des jeunes et des familles grâce à des logements accessibles de qualité, rénovés, et à un environnement attractif

11. De nouveaux modes d'habiter

A. DES TERRAINS PLUS PETITS POUR ÉCONOMISER LE FONCIER

La forte consommation de foncier (les surfaces urbanisées de l'agglomération sont passées de 8 518 hectares en 1998 à 9 167 hectares en 2006) s'explique par la forte présence de l'habitat individuel au sein des constructions neuves. Pour développer et encourager les formes urbaines économes en foncier, le Programme local de l'habitat 2012-2017 a fait évoluer la notion de densité grâce à la mise en place du principe de 35 logements à l'hectare. Cette densité minimale sera adaptée en fonction de la situation (cœur d'agglomération, centres bourgs, terrains en extension d'urbanisme, terrains à proximité de transports collectifs structurants...).

Le « diffus » reste encore prédominant (il a représenté 46 % des constructions neuves entre 2002 et 2008 et 25 % entre 2010 et 2012), et cette consommation foncière entraîne une pression sur les espaces agricoles et naturels que Lorient Agglomération entend préserver. Désormais, la production de grandes parcelles (supérieures à 700 m²) sera limitée, et la production de 1 000 logements par an devra se faire selon des formes urbaines économes en espaces.

B. UN HABITAT MOINS ÉNERGIVORE

Afin de maîtriser la consommation d'énergie, l'Agglomération entend promouvoir des modes de construction et d'habitat durables, l'objectif étant de diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par l'habitat de 37 % d'ici 2020. Dans le tertiaire, la réduction visée est de 50 %. Concrètement, dans le cadre de l'OPAH, Lorient Agglomération a mis en place et élargira un dispositif d'aides à la fois financières et techniques, notamment pour la rénovation thermique du parc de logements construit avant 1975. En 2030, l'essentiel du parc sera encore issu des années 45-75 : sa rénovation constitue donc un défi important à relever dans les deux prochaines décennies.

C. DAVANTAGE DE QUALITÉ RÉSIDENTIELLE

La production d'un tissu urbain de qualité devra permettre de valoriser les centres villes et les centres bourgs existants, d'intégrer les nouveaux secteurs du développement urbain dans l'agglomération actuelle et dans leur environnement naturel et agricole. Des aménagements seront réalisés pour mettre en valeur les paysages, les entrées de villes et le patrimoine ; les voiries et les espaces publics prendront en compte le développement des déplacements en modes doux (piétons, vélos). Les extensions urbaines seront conçues comme de véritables projets de quartiers à vivre, en privilégiant la diversification de l'habitat et en organisant la trame bâtie de façon qu'elle préserve l'intimité des habitants et qu'elle structure le paysage. La proximité de l'eau, de la mer, des fleuves côtiers et de la rade (même si elle est vouée aux activités portuaires), constitue un atout indéniable pour la qualité paysagère, et plus globalement pour la qualité de vie des habitants.

D. DAVANTAGE DE PROXIMITÉ AVEC LES ÉQUIPEMENTS, LES SERVICES ET LES COMMERCES

La construction d'une agglomération « durable » est conditionnée par une organisation urbaine non dispersée, en cohérence avec les infrastructures de transports collectifs existantes ou projetées, de manière à maîtriser les déplacements « à leur source » : les nouveaux logements, équipements, services, locaux d'ac-

tivités tertiaires, seront donc construits à proximité des accès aux différents réseaux de transports collectifs.

E. DAVANTAGE DE PROXIMITÉ AVEC LA NATURE

C'est l'une des spécificités de l'agglomération de Lorient : la distance ville/espaces naturels est faible en général, elle représente moins d'un kilomètre pour chaque habitant et 98 % des secteurs urbanisés se situent à moins de 500 mètres d'un espace naturel ou paysager. L'ensemble du territoire est sillonné par un maillage vert et bleu qui favorise cette proximité, et les possibilités d'accès à la nature sont nombreuses : sentiers littoraux, itinéraires de randonnées, circuits de promenade... L'Agglomération s'est engagée dans différents programmes de protection, de restauration et de gestion de ces espaces afin d'améliorer l'accès à la nature de ses habitants et de préserver l'équilibre écologique du territoire.

En 2030

Toute nouvelle construction, tout nouveau quartier s'inscrit dans un aménagement bien conçu, offrant un niveau de compacité et de densité élevé, présentant des espaces publics de circulation douce, des espaces verts, des aires de jeux, de qualité, systématiquement desservis par des lignes de transport collectif et proches, à pied ou à vélo, des principaux commerces et services de proximité ainsi que des espaces de nature.

NOTES

12. Se déplacer mieux et autrement

L'augmentation importante des déplacements enregistrée sur le territoire au cours de ces vingt-cinq dernières années, s'est faite essentiellement au profit de la voiture individuelle : en 2004, ce mode de transport représentait 3 déplacements sur 4, et était utilisé par 83 % des actifs pour leurs trajets domicile/travail. Pour promouvoir d'autres façons de se déplacer et atteindre l'objectif d'un déplacement sur 2 effectué en voiture (dans le but de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de réduire les coûts liés au transport automobile pour les ménages), il faudra assurer une meilleure desserte des zones urbanisées, offrir une plus grande qualité des transports collectifs, et développer les déplacements « en modes doux ».

Avec l'aménagement, en 2007, de la première branche du Triskell, infrastructure du réseau de Bus à haut niveau de service (BHNS) desservant le secteur nord-est de l'agglomération via les centres de Lorient et de Lanester, la fréquentation de ce mode de transport avait augmenté de 5 %. Aujourd'hui, Lorient Agglomération lance la seconde phase du Triskell qui sera prolongé vers Plœmeur-Quéven, desservant ainsi des secteurs très denses du territoire qui concentrent plus de 50 000 habitants, 12 500 emplois et 12 000 scolaires et étudiants. Le déploiement de cette infrastructure qui donne la priorité au bus sur l'ensemble du parcours (la mise en service est prévue pour 2015), permettra d'améliorer la qualité de service du réseau de transport collectif (confort, fréquence, cadencement, accessibilité, interconnexion, sécurité), ainsi que l'image du réseau de bus. Le Triskell permet d'agir globalement sur les plans de circulation et en faveur des déplacements doux, vélo et marche à pied, grâce aux cheminements piétons et pistes cyclables aménagés dans un rayon de 500 mètres pour les premiers et de 1 500 mètres pour les secondes, autour des stations.

Lorient Agglomération entend également développer la pratique du vélo et de la marche à pied sur l'ensemble du territoire pour les déplacements quotidiens et occasionnels de courtes et moyennes distances. Un schéma intercommunal des itinéraires cyclables (représentant 250 kilomètres) avait déjà vu le jour en 2005 ; des schémas sont aujourd'hui établis à l'échelle des communes pour les déplacements en modes doux.

Dans l'avenir, la priorité sera donnée à l'amélioration du confort, de la lisibilité, de la continuité et de la cohérence, des itinéraires cyclables et piétons du territoire de Lorient Agglomération.

Le Transrade, mode de transport collectif très prisé des habitants et des touristes (près de 800 000 passages par an), est une spécificité lorientaise. Les liaisons Transrade en bateaux-bus constituent un enjeu essentiel pour la qualité de vie de la population du territoire et le développement économique des communes périphériques (Port-Louis, Locmiquélic, Riantec, Gâvres). Pour assurer la pérennité et l'amélioration de la qualité de ce service indispensable, l'aménagement des embarcadères et le renouvellement de la flotte ont été programmés. Un renouvellement qui a commencé avec la mise à l'eau récente d'un bateau à passagers « zéro émission de carbone » équipé de propulseurs électriques alimenté par des condensateurs « super capacités » rechargeables en à peine quatre minutes (une première mondiale) sorti des chantiers STX basés à Lanester.

En 2030

- Une grande partie des déplacements sont « décarbonés »
- Les transports collectifs proposent un confort, une sécurité et une accessibilité accrues

13. La culture et les événements

La culture présente un enjeu économique et social important pour le territoire : chaque habitant doit pouvoir exprimer son art ou assouvir sa passion quel que soit son âge, son expérience et son lieu de vie. Il faut pour cela disposer d'un réseau de compétences et d'équipements adaptés aux besoins de chacun. Enfin, la présence d'artistes, de créateurs, d'animateurs et de talents est un précieux atout : Lorient Agglomération doit donc pouvoir les attirer.

Avec plus de 700 000 visiteurs durant dix jours au mois d'août, le Festival interceltique de Lorient (FIL) est un vecteur économique et d'image sans égal pour le territoire. Créée en 1971, la manifestation est tout à la fois le porte-drapeau d'une culture celte contemporaine venue des quatre coins du monde (chaque année, le FIL invite des délégations issues des « pays » et de la diaspora celtes), un élément fédérateur rassemblant de nombreux acteurs du territoire (décideurs économiques, monde associatif, artistes, commerçants, collectivités publiques...), un moteur pour l'économie de l'agglomération (hôtels, restaurants, campings, emplois, transports, fournisseurs pour la logistique et la technique...), et un facteur de rayonnement national et international (couverture médiatique presse écrite française et étrangère, TV, radio, pages web). Portés par cette locomotive touristique et économique, de nombreux festivals se déroulent tout au long de l'année, la notoriété de certains dépassant largement le cadre des frontières de l'agglomération lorientaise (festival de musique Polignac, L'art dans les chapelles...).

Les communes et l'Agglomération jouent la carte de la complémentarité en proposant une offre culturelle diversifiée : le territoire dispose ainsi d'un réseau d'équipements très dense qui contribuent à conforter son attractivité et la qualité de vie de ses habitants. Outre la présence de nombreux espaces muséographiques (Haras national à Hennebont, musée de la Compagnie des Indes à Port-Louis, ancienne base de sous-marins et Cité de la Voile Éric Tabarly à Lorient, Odyssaum à Pont-Scorff, Écomusée industriel d'Inzinzac-Lochrist, village de Poul-Fetan à Quistinic...), et de plus de 20 salles de spectacles (le Grand Théâtre — scène na-

tionale -, le Manège, l'espace Cosmao Dumanoir, les Arcs à Quéven, l'Estran à Guidel, l'espace Jean Vilar à Lanester...), les habitants bénéficient au quotidien de 18 médiathèques, de 9 bibliothèques municipales, ainsi que d'écoles de musique à Lorient, Hennebont, Lanester, Plouay, Plœmeur...

En 2030

- Disposer d'une offre culturelle mutualisée à l'échelle du territoire de Lorient Agglomération
- Réussir le virage numérique (bibliothèques, médiathèques notamment)
- Proposer une offre complète et complémentaire sur l'ensemble de l'agglomération

NOTES

14. Vie sportive et événements

Garantir l'accès au sport pour tous et développer des filières sportives allant du scolaire au plus haut niveau de compétition, jouer la carte de la proximité et de la diversité des équipements, telle est la politique volontariste menée par les communes de l'Agglomération depuis de nombreuses années. Plus de 1 000 équipements répartis sur le territoire (certaines communes disposant d'équipements plus rares : bassin de natation sportive et stade de 23 000 places à Lorient, patinoire à Lanester, golfs à Quéven et Plœmeur, vélodrome à Plouay), permettent aux habitants de pratiquer le sport de leur choix au quotidien. La culture maritime se vit à l'année au travers de la dizaine de centres et clubs nautiques dédiés à la pratique de loisir et de compétition et proposant toutes les disciplines (voile, planche à voile, surf, kayak, kite-surf...). Le Football Club de Lorient, vainqueur de la coupe de France en 2002, et présent en Ligue 1 depuis la saison 2006-2007, la création de l'Espace FCL, nouveau centre d'entraînement regroupant joueurs professionnels et jeunes espoirs du foot, ainsi que la Garde du Vœu d'Hennebont tennis de table, quadruple champion de France Pro A en 2005, 2006, 2007 et 2009, viennent conforter la place du sport de haut niveau dans l'agglomération lorientaise. L'actualité sportive est ponctuée tout au long de l'année par des événements de dimension nationale et internationale, tels que le Grand prix cycliste de Plouay, la Solitaire du Figaro, l'Atlantique Télégramme, les 24h kayak de Lochrist ou le Challenge voile du Pays de Lorient.

15. L'accès aux soins de qualité

L'offre en équipements court et moyen séjour est bien fournie sur le territoire de Lorient Agglomération, avec 5,8 lits pour 1 000 habitants contre 5,6 au niveau du département. Elle est concentrée sur quatre grands établissements : le Centre hospitalier de Bretagne Sud la clinique mutualiste de la Porte de l'Orient à Lorient, le centre de rééducation de Kerpape et la Clinique du Ter à Plœmeur. Implanté au cœur d'un territoire de santé de 300 000

habitants, le Centre hospitalier de Bretagne Sud avec l'hôpital du Scorff qui a ouvert ses portes en mars 2013, regroupe en un seul lieu l'ensemble des services de soins, consultations et hospitalisations. Situé tout près du centre-ville pour une plus grande accessibilité, il préfigure le modèle de l'hôpital de demain : à la pointe en matière d'organisation (l'autonomie et l'adaptation des espaces bénéficient aussi bien aux patients qu'au personnel) et de technologie médicale, il accueille cinq pôles d'activités cliniques et médico-techniques, et dispose de 691 lits (dont 118 pour le Pôle femme-mère-enfant et 573 en médecine et chirurgie) et de 13 salles d'opération.

Le centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle de Kerpape, situé dans un parc de 35 hectares en bordure de mer, est un établissement de soins de suite et de réadaptation à vocation régionale et de proximité. Il figure parmi les dix plus grands établissements de ce type en France et accueille chaque jour 400 personnes. Son secteur pédiatrique est l'un des seuls de Bretagne à proposer une unité d'enseignement intégré. Il dispose également d'un laboratoire de recherche en électronique qui collabore étroitement avec l'Université de Bretagne Sud et dont les travaux contribuent à asseoir la renommée nationale du centre : 18 programmes de recherche sont actuellement en cours dans les domaines de l'ergothérapie, de la domotique (notamment les équipements de logements « intelligents ») et de la téléphonie, destinés à apporter une plus grande autonomie aux personnes en situation de handicap.

La clinique mutualiste de la Porte de l'Orient est un établissement chirurgical participant au service public hospitalier qui accueille chaque année 45 000 consultations spécialisées et 12 000 patients hospitalisés. La clinique travaille en réseau et partage moyens et compétences avec des établissements de Quimper et de Rennes.

La Clinique du Ter, quant à elle, regroupe plus de 80 médecins spécialistes et une équipe de 220 personnes. Elle possède 189 lits et postes d'hospitalisation conventionnelle et ambulatoire.

Sur l'ensemble du territoire, les communes agissent pour le maintien d'une offre de santé de proximité en favorisant l'installation des professionnels de santé dans les centres-bourgs avec la création de maisons médicales.

Conclusion

Les éléments d'un projet pour Lorient Agglomération sont bien palpables et les perspectives esquissées. Il convient, pour les responsables et acteurs du territoire, de bien définir et d'adapter des politiques publiques permettant de faire face à plusieurs séries de défis majeurs :

- **La cohérence et l'efficacité.** Une nouvelle gouvernance se dessine avec une agglomération qui s'élargit. Elle doit s'asseoir sur un territoire de projet qui correspond l'espace de vie de ses habitants et de ses entreprises.
- **L'attractivité** de l'agglomération lorientaise. En jouant la carte de la coopération « Bretagne Sud », en créant les synergies, les complémentarités, elle peut se frotter aux agglomérations métropolitaines voisines ou étrangères. En tirant parti de l'amélioration de son accessibilité ferroviaire, routière, maritime et aérienne, en préservant une qualité de vie reconnue en France et en Europe, elle peut encore renforcer son pouvoir de séduction notamment pour les jeunes, les familles et pour ceux qui portent les fonctions de conception, de décision et de médiation.
- **L'innovation.** C'est une obligation pour la compétitivité du territoire et de son tissu économique. Pour innover, le capital humain constitue la clef avec notamment l'Université Bretagne sud et ses laboratoires de recherche qui jouent un rôle essentiel ; avec également la formation professionnelle, déterminante pour monter en compétence, en créativité, en adaptabilité au changement. Accompagner et promouvoir l'innovation c'est le rôle que doit tenir la technopôle. Être à la croisée de la recherche et de l'entreprise : des initiatives seront nécessaires pour renforcer son action et poursuivre son intégration dans les réseaux.

Consolider le caractère métropolitain de notre agglomération, c'est aussi produire de la ville, c'est augmenter la densité urbaine, parce que la ville est à la fois génératrice et à la confluence de la vie intellectuelle et culturelle, de l'action publique, du commerce et des services, elle est un facteur essentiel de création de valeur. Lorient Agglomération a engagé des programmes urbains qui correspondent à cette ambition : les nouveaux quartiers du Péristyle et de la gare proposeront une nouvelle dynamique de créativité urbaine pour le XXI^e siècle, comme le territoire n'en a pas connu depuis 70 ans. En 2030, Lorient et toutes les communes du pays et de l'agglomération auront mis en œuvre moult projets, accompagné de multiples initiatives, tiré parti de la grande vitesse ferroviaire, rénové ou fait naître de nouveaux quartiers, renforcé les liens entre la ville et la campagne, valorisé plus encore la façade maritime, agi pour que la transition énergétique et écologique constitue une opportunité de développement et de création de richesse... En 2030, l'aventure humaine, l'aventure moderne d'un territoire tourné vers l'avenir se poursuivra.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « LORIENT AGGLOMÉRATION »

Directeur de la publication : Norbert Métairie

Coordination éditoriale :



Audélor (Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient)

A collaboré à la rédaction : Marie-Caroline Bertrac

Conception : Dynamo+

Impression : ???

Lorient Agglomération

2 boulevard Leclerc - CS 20001 - 56314 Lorient CEDEX

Site Internet : www.lorient-agglo.fr

Courriel : capl@lorient-agglo.fr

Édition : septembre 2013

Imprimé sur papier PEFC (sigle anglais pour Programme de reconnaissance des certifications forestières), fabriqué à base de bois provenant de forêts gérées durablement.

